

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. PARIS : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. BAYAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Juillet 1878.

IL NE FAUT PAS JOUER Avec le feu.

C'est une grave erreur de croire qu'il est possible de laisser déborder le flot populaire et de le faire rentrer à volonté dans son lit.

C'est une bien folle prétention de vouloir empêcher de pousser les mauvaises herbes, les plantes vénéneuses que l'on a semées, et de croire ainsi qu'en jetant ces semences dans le champ du voisin, le vent ne fera pas franchir à la mauvaise graine la haie ou le fossé de séparation.

L'Allemagne en sait déjà quelque chose. C'est une étrange témérité de s'engager dans les plus dangereux récifs, de se lancer sur certaines pentes rapides bordées de précipices, et de supposer que l'on ne doit redouter aucun des naufrages, aucune des chutes depuis longtemps légendaires dans ces mêmes pentes, dans ces mêmes écueils.

Lorsque l'indiscipline et la licence peuvent librement outrager et méconnaître les principes d'autorité, l'autorité reste sans force alors qu'il est le plus nécessaire de réclamer son concours.

Lorsque les manifestations, les chants et les premiers excès qui ont précédé les insurrections ou les révolutions sont tolérés, il ne faut pas être surpris de voir les conséquences logiques de cette tolérance.

Après les manifestations de la MARSEILLAISE viendront celles de l'AMNISTIE, puis les promenades en l'honneur de la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE, puis enfin la proclamation de LA COMMUNE!

Les manifestants de Paris trouveront des imitateurs dans plusieurs grandes villes, dans certains centres industriels, et c'est en vain que les OPPORTUNISTES essaieront sans doute d'arrêter désormais le mouvement

imprimé de nouveau à la fête du nombre. La faiblesse de l'autorité encouragera les manifestants, la sévérité les irritera, et il ne faudra pas des prétextes bien sérieux pour susciter des désordres et mettre en danger la sécurité publique.

En 1830, c'était tout d'abord des promenades comme celles des 30 juin et 1^{er} juillet 1878, de simples promenades au cri de : VIVE LA CHARTE!

En 1848, on se contentait aussi le premier jour de la Révolution de se promener avec des drapeaux, en criant : VIVE LA RÉFORME!

Au 4 septembre 1870, les manifestations, et M. Gambetta à leur tête, ne songeaient pas, au début, à contester l'autorité du Corps législatif et ils lui demandaient seulement d'agir au nom des intérêts du pays.

Ces trois manifestations ne sont devenues trois fois des révolutions que par la faiblesse et les hésitations de l'autorité.

On ne croyait certainement pas au danger dans les premières heures de ces manifestations, et chaque fois l'on a dit que « l'on répondait de l'ordre » et que « les Chambres pouvaient délibérer en paix. »

Au fait de révolutions, on n'a jamais voulu reconnaître l'arrivée d'un orage dans les premières gouttes de pluie; on n'a jamais voulu croire que les premières faiblesses du pouvoir entraînaient fatalement le pouvoir à sa chute.

C'est la pente des concessions qui conduit inévitablement au précipice.

Il se prépare, dit-on, de nouvelles manifestations pour dimanche prochain.

Le même chant de la *Marseillaise* marquera le pas des manifestants, les mêmes fleurs et rubans seront à la boutonnière, les mêmes drapeaux précéderont les groupes rangés militairement, les mêmes lanternes éclaireront la marche.

Le chant de la *Marseillaise*, accepté officiellement le 30 juin, sera-t-il interdit le 7 juillet?

Voudra-t-on empêcher la circulation des drapeaux, des lanternes, des rubans et des fleurs nationales, devenus signe de rallie-

ment et de manifestation, et l'interdiction sera-t-elle accueillie sans résistance?

La Révolution de Naples, qui, le 7 juillet 1847, fit du lazzarone Masaniello un dictateur pendant huit jours, éclata pour une cause qui n'était guère plus sérieuse.

Les concessions successives du Vice-Roi restèrent impuissantes pour arrêter la révolution.

Que fera l'autorité française le 7 juillet contre les manifestants de Paris, chantant la *Marseillaise* et criant : VIVE LES MARSEILLAIS?

Et si l'autorité montre le 7 juillet la même tolérance que le 30 juin, que fera-t-elle le dimanche suivant, 14 juillet?

Le 14 juillet est l'anniversaire de la prise de la Bastille. Ce jour-là sera considéré par les manifestants comme le lendemain naturel de la fête de la *Marseillaise* du 30 juin.

L'anniversaire de la prise de la Bastille, « de la grande Révolution », sera-t-il aussi facilement abandonné, sur une simple invitation de l'autorité, que l'anniversaire de la mort de Voltaire?

La *Marseillaise*, si imprudemment acceptée le 30 juin comme un chant national, peut devenir un grave danger pour la tranquillité publique; et si les dépositaires de l'autorité, trompés par des renseignements inexacts, se sont fait illusion sur la sagesse des radicaux et des socialistes, s'ils ont pu croire que la reprise de la *Marseillaise* était sans péril, ils doivent voir maintenant qu'il est temps d'empêcher partout les manifestations qui peuvent compromettre si gravement la tranquillité publique.

Les troubles de Marseille ont eu plus de gravité qu'on ne l'avait supposé d'abord; si les mêmes troubles se produisaient à Paris, ils auraient malheureusement des conséquences bien autrement funestes.

Il est temps que les conservateurs s'unissent pour être en mesure de faire agir contre le désordre, contre la révolution; toutes les forces dont ils pourraient disposer encore constitutionnellement par leur union.

Ce n'est pas à la dernière heure, au jour du péril, que cette union peut être féconde,

qu'elle peut assurer les moyens de résister au désordre et donner la certitude de sauver la Patrie.

(Assemblée nationale.)

A. DE L.

Chronique générale.

Il se confirme que M. le ministre du commerce a décidé, après approbation du conseil des ministres, d'organiser à l'issue de l'Exposition universelle une vaste loterie comprenant deux millions de billets à 50 centimes. Le montant de ces billets serait destiné à acheter des produits exposés par l'industrie et les beaux-arts à l'Exposition. Ces produits seraient répartis par la voie du tirage au sort entre les porteurs de billets. Les billets seraient fabriqués par les soins du ministère des finances sur le modèle des tickets d'entrée de l'Exposition.

Les divers consistoires des églises protestantes viennent de s'entendre pour adresser à M. le ministre de l'intérieur une pétition tendant à l'abolition de l'art. 3 de la loi de germinal qui autorise l'autorité municipale à interdire les processions toutes les fois qu'un culte dissident est officiellement célébré dans la commune. Les églises protestantes servent ainsi de prétexte à une mesure à laquelle elles restent absolument étrangères, qu'elles ne réclament jamais, et que bien souvent elles réprouvent, comme lors de l'arrêté du préfet de Marseille. Cette responsabilité indirecte que l'on fait retomber sur l'église protestante, les consistoires protestants ne veulent plus la subir, et ils demandent à ce que cet article soit abrogé ou modifié. (Tablettes d'un Spectateur.)

Dans les hauts rangs de l'armée, on s'inquiète visiblement de cette propagande radicale qu'on laisse s'introduire dans les ca-

Feuilleton de l'Écho-Saumurois.

A QUELQUE CHOSE

MALHEUR EST-BON.

(Suite.)

Le professeur avait la longue habitude des mères faisant l'éloge de leurs fils, et il savait qu'il faut beaucoup en rabattre.

Il répondit poliment qu'il croyait Georges laborieux, que ses devoirs le prouvaient d'ailleurs; mais qu'il était en même temps d'une distraction extraordinaire, et que particulièrement pendant l'absence de son frère il avait plusieurs fois été incapable de continuer, à l'appel de son nom, la leçon ou l'explication commencée: preuve qu'il n'écoutait pas.

— Il faut croire, ajouta le professeur, qu'il pense toujours à autre chose qu'à ce qu'on fait; on dirait par moments qu'il devient sourd.

Ce mot frappa ma mère. Si c'était la vérité? Cette vérité, si douloureuse qu'elle fût, lui répu-

gnait moins qu'une légèreté obstinée de la part de Georges.

Elle rassembla une foule d'indices, et finit par se convaincre que le professeur avait dit plus vrai qu'il ne pensait.

Elle devina, elle pressentit plutôt, que j'étais dans le secret; et quand elle se fut bien convaincue que Georges restait immobile quand on parlait autour de lui à demi-voix, quand elle eut remarqué que ses regards s'attachaient toujours sur les lèvres de la personne qu'il écoutait, et que l'expression de son visage devenait non pas distraite, mais triste, elle profita un jour de l'absence de notre père et s'en vint écouter à notre porte.

Il y avait longtemps qu'elle ne l'avait fait.

Autrefois, quand nous étions des frères ennemis, il lui arrivait souvent de quitter son ouvrage, attirée par nos clameurs, et de monter précipitamment pour apaiser une querelle; mais maintenant il n'y avait plus de querelle entre nous, et elle avait peu à peu perdu l'habitude de venir voir ce que nous faisons: elle était si sûre de nous trouver à l'ouvrage! il n'était pas utile qu'elle se dérangeât de son travail.

Elle avait tant à faire pour joindre les deux bouts avec nos petites ressources! cinq minutes perdues à venir nous voir, c'était cinq minutes à prendre le soir sur son sommeil pour que tout le linge fût en bon état et que personne ne manquât de

rien dans la maison; et elle s'appliquait à perdre le moins de temps possible.

Pourtant elle resta là, l'oreille à notre serrure, pendant longtemps: elle voulait savoir.

Quand elle redescendit, elle n'avait plus de doutes: j'avais refait une leçon d'histoire en parlant aussi fort que si j'eusse été dans un amphithéâtre, ce qui n'avait pas de raison d'être dans une chambre avec un seul auditeur.

Ma mère reprit son aiguille d'une main tremblante, et bien des larmes tombèrent sur son ouvrage pendant qu'elle cherchait comment guérir son pauvre enfant calomnié, pour qui elle avait rêvé un si bel avenir, et à qui cette infirmité inattendue fermait tant de voies.

Elle remonta bientôt et entra dans notre chambre.

Rien qu'à la manière nette dont elle prononça tous les mots, en se plaçant dans la lumière en face de Georges, quand elle le pria de lui copier certaine recette de cuisine, je compris qu'elle avait deviné.

Elle se tourna ensuite vers moi et me demanda de lui mettre du vin en bouteilles.

Je la suivis le cœur palpitant, pensant bien qu'il s'agissait d'autre chose que du vin.

En effet, elle n'alla pas jusqu'à la cave.

Dès que nous fûmes en bas, elle me prit la main:

— Paul, dit-elle, ton pauvre frère... Dis-moi

tout... il est sourd, n'est-ce pas? et tu le sais?

Je baissai la tête.

— Pourquoi ne l'as-tu pas dit? reprit-elle; les médecins pourraient peut-être le guérir.

Je l'emmenai dans le salon, et je lui expliquai tout: je lui donnai les raisons de Georges, et quand je touchai la question d'argent je vis de grosses larmes rouler dans ses yeux.

— C'est vrai, dit-elle. Mon Dieu! que c'est dur d'être pauvre! je n'en avais jamais souffert jusqu'à présent; mais aujourd'hui... Comme ton père va être malheureux!... Si j'osais consulter le médecin de la ville?... mais il ne passe pas pour bien habile; il faudrait voir un grand médecin de Paris... Ne dis rien à Georges, mon bon Paul; je tâcherai de trouver un moyen.

Mon père rentrait. Elle essuya ses yeux, et je m'esquivai du côté de la cave.

Je compris bientôt quel moyen ma mère avait trouvé en la voyant boire de l'eau sous prétexte que le vin lui faisait mal à l'estomac, et exhumer de vieilles robes ensevelies dans les profondeurs des armoires et destinées à être données aux pauvres à l'occasion.

A force d'industrie, elle parvint à les appliquer à son propre usage, ce qui la dispensa d'acheter du neuf; et je surpris, en y regardant de près, une foule de petites privations qu'elle s'imposait pour épargner quelques sous chaque jour.

sernes, malgré les défenses réitérées des différents ministres qui se sont succédé au département de la guerre. Tous les moyens sont employés pour faire parvenir aux soldats les publications les plus contraires à la discipline de l'armée.

Les sous-officiers ferment les yeux et laissent faire, et les officiers ne peuvent être constamment au quartier pour faire observer la consigne.

Un brave colonel d'un des régiments de la garnison de Paris qui était tout particulièrement apprécié par M. Thiers, disait, il y a quelques jours :

« La discipline s'en va, l'obéissance passive disparaît pour faire place à la discussion, le troupière n'a plus de respect pour ses chefs. »

On a beaucoup remarqué le ton de la proclamation de l'adjoint de Marseille qui, en invitant les émeutiers à rentrer dans le calme, les assure de son plus énergique appui.

C'est ainsi, s'il vous en souvient, que M. Caussidière, le préfet de police légendaire de 1848, faisait de l'ordre.

Un télégramme de Berlin nous annonce qu'une dame allemande faisant partie d'un Comité socialiste vient d'être expulsée du territoire allemand.

Nous reproduisons, sous toutes réserves, cet entrefilet du *Gaulois* :

« Nous sommes en mesure de donner la primeur d'une nouvelle sur la gravité de laquelle on nous permettra de ne pas insister.

Le gouvernement prussien vient d'acheter au Maroc le port, la ville et le plateau d'Adjérond.

Adjérond est un port situé à la frontière est de l'empire, et n'est séparé de nos possessions algériennes que par la petite rivière du Kirs. Quant au plateau d'Adjérond, il peut contenir une ville de 40 à 50,000 âmes et peut être très-facilement fortifié d'une manière redoutable.

A nos lecteurs et surtout au gouvernement d'apprécier les conséquences possibles d'un acte aussi considérable. »

Si le fait est vrai, il faut y voir une mesure préventive prise par l'Allemagne en vue d'événements ultérieurs. Quand surgira la question de l'Occident, ou plutôt la question européenne, que prépare le prétendu règlement des questions orientales qui s'accomplit en ce moment, l'Allemagne aura tout disposé pour faciliter la réalisation de ses desseins. Elle se met déjà en mesure; pendant ce temps, nos diplomates républicains travaillent avec ardeur à l'émancipation civile et politique des juifs orientaux, ces clients dévoués du cabinet de Berlin, ces actifs pionniers du germanisme!

Elle s'y prit doucement pour révéler à mon père notre douloureux secret.

Elle obtint qu'il n'en parlât point à Georges, puisque le pauvre garçon désirait tant le cacher; mais Georges dut deviner, à la tendresse attristée qui l'entourait désormais, que nos parents savaient son malheur.

Moi, je m'aperçus que notre père en était instruit le jour où, lui apportant après dîner son pot à tabac et le trouvant vide, je lui offris d'aller acheter de quoi le remplir.

— Non, merci, me répondit-il; ce n'est pas la peine: je n'ai pas envie de fumer ce soir.

Il n'eut pas non plus envie de fumer le lendemain, ni les jours suivants; il n'eut plus jamais envie de fumer, ou du moins il fit comme s'il n'en eût pas eu envie.

Et ma mère, quelque temps après, m'appela pour m'ouvrir un tiroir où s'entassaient les gros sous et les petites pièces :

— C'est ma tirelire, me dit-elle en souriant; quand il y aura assez d'argent, ton père ira conduire Georges à un grand médecin de Paris.

Je n'ai pas besoin de dire que mes semaines et le prix de mes bonnes places s'en allèrent désormais s'engouffrer dans le tiroir.

Pourtant ce ne fut point à faire le voyage de Paris que servit le trésor amassé.

Un jour, mon père rentra de son bureau l'air

Chronique militaire.

Le devancement d'appel qui avait lieu, au mois de juillet de chaque année, pour les conscrits compris dans les contingents de l'année courante, est suspendu, paraît-il, cette année, pour la classe de 1877; il est en outre question de supprimer également la facilité des engagements volontaires, pour les jeunes gens, lorsqu'ils auront attendu d'être inscrits sur les listes de la conscription.

Ces mesures seraient prises dans le but de connaître, à l'avenir, d'une manière plus exacte, l'effectif de chaque régiment.

LES DRAPEAUX.

Depuis jeudi, le ministre de la guerre est en possession du premier modèle des attributs qui doivent surmonter la hampe des drapeaux des régiments français. L'exécution en est des plus heureuses. Ce modèle exécuté ne contient aucune inscription. Au ministère, on est encore indécis si on doit laisser à chaque régiment sa devise ou bien placer tout simplement à sa place le numéro du régiment.

L'INSTRUCTION DANS L'ARMÉE.

Une intéressante statistique nous permet de juger du degré d'instruction de nos soldats, soit par les études faites par eux avant leur incorporation, soit grâce aux écoles réglementaires.

Parmi les 294,382 hommes de la classe 1877, 4,992 ne savaient ni lire ni écrire; 5,856 savaient lire seulement; 36,325 savaient lire et écrire; 134,279 savaient lire, écrire et compter; 2,620 étaient bacheliers ès-lettres et ès-sciences.

Les hommes qui ont profité de l'enseignement réglementaire en 1877 sont au nombre de 304,989; parmi eux 255,380 ont suivi les cours du premier degré; 96,984 ceux du second et 4,628 ceux du troisième.

Parmi ces hommes qui ne savaient rien au moment de leur admission dans les cours du premier degré, il en est 33,337 qui ont appris à lire et 24,483 qui ont appris à lire et à écrire. En outre, 444,323 ont notablement perfectionné leur instruction en lecture, écriture et calcul.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Demain dimanche, 7 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, la musique de l'École mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

1. La Brésilienne, marche (Damaré).
2. Dans la Mine, chœur à quatre parties (Saintis).
3. Fantaisie sur la Favorite (Donizetti).
4. Les Paysans, chœur à quatre parties (Saintis).

tout joyeux, une grande lettre à la main.

Il avait de l'avancement! il était envoyé dans une grande ville et nous n'y serions plus qu'à trente lieues de Paris!

Ma mère sauta de joie et fit bien vite ses préparatifs de départ.

Mais les déplacements coûtent cher: il fallut payer un terme du loyer que nous quittions, payer le transport de nos meubles, payer le voyage, et le pauvre tiroir fut presque vidé.

Ma mère ne s'en désola pas trop.

D'abord, les appointements de mon père étaient augmentés; ensuite, de la ville où nous allions il ne serait pas très-difficile d'aller à Paris; enfin, peut-être, puisque c'était une grande ville, y trouverait-on de bons médecins.

Nous partîmes donc pleins d'espoir; nous louâmes dans les faubourgs, pour un prix modique, une petite maison avec un jardin; ma mère se remit à remplir son tiroir, et Georges et moi nous continuâmes nos études dans un nouveau lycée.

Nos premiers mois n'y furent pas gais.

Comme la ville était grande, le lycée avait beaucoup d'élèves, ce qui nécessitait de grandes classes, où mon pauvre Georges, qui déjà n'entendait que peu de chose dans les petites classes que nous quittions, n'entendit presque plus rien.

Il eut aussi beaucoup de chagrin d'une tentative

5. La Polka des Masques, arrangée pour l'École mutuelle par le professeur.

Comice agricole. — Le concours d'animaux du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur aura lieu, cette année, le dimanche 18 août, à une heure de l'après-midi, à Montilliers, près Vihiers.

Trente-trois primes, de 25 à 60 fr., seront distribuées aux cultivateurs et aux éleveurs d'animaux des races chevaline et bovine.

Ce même jour, le Comice agricole décernera la prime de 250 fr. pour une machine à battre les céréales à l'entreprise dans le canton de Vihiers, ainsi qu'une médaille offerte par la Société industrielle d'Angers à l'agriculteur du canton de Vihiers dont l'exploitation aura été reconnue la mieux dirigée.

Instruction publique. — Un arrêté du ministre de l'instruction publique porte que l'enseignement du dessin est obligatoire à partir de la classe de sixième, et qu'il est continué d'année en année jusqu'à la classe de philosophie inclusivement.

Cet enseignement est donné à tous les élèves internes et externes. Il y aura un enseignement particulier pour les élèves de mathématiques élémentaires et spéciales.

L'arrêté divise ensuite l'enseignement en plusieurs catégories et s'occupe des modèles, du choix des professeurs et de l'inspection.

On lit dans le *Temps*, journal sérieux, à propos de la fête du 30 juin :

« A Angers, la manifestation a été tout à fait spontanée; sans mot d'ordre, la ville entière a pavoisé, puis illuminé. Le soir, illumination du Mail et concert. »

Et dans le *Bulletin français*, journal officiel, on lit encore :

« A Angers, aucun mot d'ordre n'avait été donné. Le matin rien n'était prêt. Mais comme par enchantement, le soir venu, la ville s'est trouvée magnifiquement illuminée. Dans la foule qui se pressait, calme et en ordre, dans les rues pavoisées, l'allégresse éclatait de mille manières. »

C'est décidément un parti pris de mentir. Le *Temps* et le *Bulletin français* se moquent du public et de la vérité.

Pourquoi ces journaux n'ajouteraient-ils pas que Saumur aussi a spontanément pavoisé et illuminé ? (!!!)

On lit dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« L'Union libérale revient encore sur la fête parisienne du 30 juin. Qu'est-ce que cela peut bien faire à nos braves campagnards qu'on ait, à Paris, folichonné avec leur argent dimanche dernier? Et le commerce de province, croyez-vous qu'il gagne quelque chose à ces fêtes parisiennes? »

L'argent qu'on dépense à Paris n'enrichit pas, que nous sachions, le commerce de Tours. Rien, en réalité, n'est plus préjudiciable au commerce de province que cet appel incessant de la capitale. Peu à peu,

faite pour le guérir, et qui échoua.

Le premier soin de mon père avait été de s'enquérir du meilleur médecin de la ville.

Celui qu'on lui indiqua était-il le meilleur? Je ne sais; mais il essaya sur Georges un traitement qui ne réussit pas, et le pauvre garçon, qui avait eu un instant d'espoir, devint plus triste que jamais après cet échec.

Du moins, et c'était quelque chose, il n'avait plus à dissimuler sa surdité.

Mon père, en pleurant, lui avait presque demandé pardon de l'avoir mal jugé autrefois; ma mère lui avait expliqué le secret du fameux tiroir; elle le suppliait d'espérer, d'avoir du courage: nous étions un peu plus riches à présent, et il ne se passerait pas beaucoup de temps avant qu'on pût le conduire à Paris, où était sûrement la guérison.

Georges souriait, la remerciait, lui rendait ses caresses: au fond, il n'osait plus guère espérer.

Il réussissait pourtant dans ses études: le professeur, prévenu, nous avait fait asseoir tout près de lui, et il avait souvent la bonté de prendre Georges à part pour lui répéter quelque explication difficile à comprendre et pour laquelle ma mémoire n'aurait peut-être pas suffi.

Mes parents avaient retrouvé dans leur nouvelle résidence quelques anciens amis: on nous attirait, et il était visible que partout on s'intéressait à

les grandes maisons de Paris ruineront le commerce de province, comme la concurrence de l'étranger tuera, si l'on n'y met bon ordre, notre industrie nationale. Nous ne voulons pas traiter cette grave question incidemment, mais nous pouvons dire avec trop de vérité que nous sommes bien loin de l'essor de prospérité solennellement promis il y a à peine six mois!

CONVERSION DE LA RENTE.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* : « Nous tenons de source autorisée que la conversion du 5 0/0 est définitivement décidée et que toutes les formalités nécessaires à sa mise à exécution à bref délai ont été accomplies. »

La question de la signature sur les timbres mobiles a été dernièrement résolue par le ministre des finances; cependant, elle donne encore lieu aujourd'hui à d'interminables discussions. Nous croyons donc rendre un véritable service aux « ignorants de la loi » en leur faisant connaître le règlement à cet égard.

1° L'administration des finances considère comme valable et régulièrement obtenu le timbre mobile qui ne porte qu'une partie de la signature, le surplus débordant sur le papier; mais elle exige que la « date de l'oblitération soit inscrite en entier sur le timbre; »

2° En ce qui touche le timbre mobile apposé sur un effet de commerce venant de l'étranger, il ne peut être oblitéré par une signature autre que celle de la personne qui, pour la première fois, a négocié ou accepté l'effet en France.

ANGERS.

Lundi soir, vers quatre heures, un triste accident est arrivé à la gare d'Angers.

Jacques Fouchard, âgé de 27 ans, employé au chemin de fer d'Orléans, et demeurant rue du Faubourg-Saint-Laud, était occupé à la formation d'un train, à la gare de la petite vitesse, lorsqu'il fut pris entre deux tampons et blessé au bas-ventre. Il est mort mercredi matin des suites de ses blessures. Il était marié et sur le point d'être père.

SAVENAY.

On écrit de Savenay à l'*Union bretonne* :

« Hier matin, le nommé Joseph-Gabriel Caillaud, employé du chemin de fer d'Orléans, demeurant à Prinquiau, passait sur la voie ferrée dans la gare de Savenay, lorsqu'il fut tamponné par le tender d'une locomotive en manœuvre. A ses cris, le mécanicien arrêta la machine; il était trop tard: le malheureux, étendu sous les roues, avait les deux jambes broyées et le bras droit écrasé. Transporté à l'hospice, cet infortuné succombait aux suites de ses blessures. »

Georges.

Ce n'était pas étonnant: il était si bon, si doux, et si beau en même temps!

On m'aimait à cause de lui, je crois; on me savait gré de ce que je faisais pour lui.

Nous allions souvent dans une maison où l'on faisait de la musique; j'y jouais du violon, et Georges, en se plaçant tout près des musiciens, entendait un peu, assez pour y prendre du plaisir.

C'était à cause de lui que je n'avais pas renoncé à mon violon, qui prenait toujours un peu de mes études.

(A suivre.)

LE BON L'UTILITÉ LA PRIME LE BEAU L'AGREABLE

LA PRIME

JOURNAL PARISIEN.

Littérature, Instruction, Finances, Beaux-Arts, Théâtres, etc.

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes.

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

Lundi dernier, le nommé Cesbron, Alexandre, maçon, âgé de 22 ans, s'est noyé en voulant traverser la nage la barre de la Roche, en la commune de Saint-Julien-Concelles, canton du Loroux.

On annonce la mort du comte de Mailly, marquis de Nesle et d'Harcourt, décédé lundi au château de Roche-Mailly (Sarthe). M. le comte de Mailly appartenait à l'une des grandes familles de France. Fils du maréchal de Mailly, qui se distingua le 40 août 1792 par son dévouement pour Louis XVI, 1792 par son dévouement pour Louis XVI, 1792 par son dévouement pour Louis XVI, le comte de Mailly était né le 9 février 1792; il sortit des Ecoles militaires de Saint-Cyr et de Saint-Germain comme sous-lieutenant de carabiniers, et fit la campagne de Russie; il remplit en 1824 les fonctions d'aide de camp auprès du duc de Berry, puis du duc de Bordeaux. M. de Mailly était pair de France dès 1846.

En annonçant sa mort, l'Union de la Sarthe ajoute:

« Un autre jour nous dirons quelle a été la noble existence de ce vieillard qui, après avoir occupé les plus hautes positions, a vécu dans la retraite depuis 1830; nous dirons tout ce qu'il a fait pour son pays et pour le bien de ce département auquel il n'a cessé de s'intéresser.

» Dieu ne lui avait pas épargné les douleurs intimes et les douleurs patriotiques; il a vu mourir ses deux fils; personne n'a perdu le souvenir de M. le comte de Mailly-Chaley, tombé en 1870 à la tête des mobiles de la Sarthe; c'était le quarante-huitième Mailly mourant pour son pays sur un champ de bataille. »

BRESSUIRE.

M. Paul-Adolphe Compagnon, propriétaire à Bressuire, qui vient de mourir, a légué à la Société d'extinction de la mendicité de Bressuire une somme de 10,000 francs.

PARTHENAY.

Le tribunal correctionnel de Parthenay vient de condamner à un mois d'emprisonnement, pour mutilation volontaire, dans le but de se soustraire au service militaire, le sieur Fourré (Benjamin), jeune soldat de la classe de 1877.

Ce militaire, à l'expiration de sa peine, sera dirigé sur la 4^e compagnie de fusiliers de discipline, section des mutilés.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 juin 1878.

NAISSANCES.

- Le 1^{er}. — Andrée-Marguerite Lecuit, rue Nationale.
Le 2. — Eugène Courvoisier, rue des Capucins.
Le 4. — Henri-Armand Meurier, Grand-rue.
Le 6. — Juliette-Joséphine Razain, rue des Basses-Perrières. — Georges-Albert Loitière, rue de la Comédie.
Le 7. — Armand-Gaston Joulain, rue de la Croix-Verte. — Lucie-Jeanne Joannigo, rue Nationale.
Le 8. — Victor Cocuau, à l'Hospice.
Le 9. — Alice Bailleul, rue de la Visitation.
Le 11. — Marie Belmont, place Saint-Pierre.
Le 15. — Marcel-Léon Piètre, rue du Portail-Louis.
Le 20. — Louise-Clarisse-Emma Gobert, rue de Poitiers.
Le 21. — Arsène-Joséphine Placeau, rue d'Orléans.
Le 22. — Marthe-Marie-Hélène Chipault, rue de la Visitation.
Le 24. — Jeanne-Angèle Mazet, rue de la Chouetterie.
Le 27. — Germaine Lemesle, au Petit-Puy. — Lucien-Eugène Jouandou-hau-de-Bayle, à l'École de cavalerie.
Le 30. — Alexis Guion, rue de la Visitation.

MARIAGES.

Le 3. — Pierre-Augustin Courant, ferblantier (veuf), a épousé Hermance Girard, couturière (veuve), tous deux de Saumur. — Henri Pasquier, employé de commerce, a épousé Berthe-Joséphine Gouin, sans profession, tous deux de Saumur. — Théophile Lacroix, cocher, a épousé Marie-Déla-

Olivia Charlot, femme de chambre, tous deux de Saumur.

Le 8. — André-Julien Naud, tailleur de pierre, a épousé Joséphine Allard, domestique, tous deux de Saumur.

Le 10. — Louis Dublé, cocher, a épousé Marie Boissier, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 15. — Louis Fuseillier, domestique, a épousé Anne Papin, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 17. — Georges Babin, sellier-carrossier, a épousé Anna-Amélie Reneau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 18. — René-Louis-Marie Toucheron, employé de commerce, a épousé Elmire-Augustine-Victorine Beauvais, lingère, tous deux de Saumur.

Le 24. — Urbain-Pierre Boubier, domestique, a épousé Anne-Jeanne-Marie Blanchet, domestique, tous deux de Saumur. — Paul-François Baron, négociant, de Cholet, a épousé Louise-Angèle Millocheau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS.

Le 2. — Anne Gérard, blanchisseuse, 69 ans, veuve Alexis Delhumeau, à l'Hospice.

Le 4. — Léon Besson, propriétaire, 68 ans, rue d'Alsace.

Le 5. — Louise Pivron, marchande de légumes, 79 ans, veuve Jean Moreau, à l'Hospice.

Le 6. — Marie Pasquet, 40 mois, rue de Fenet. — Marie Mongault, rentière, 84 ans, place Saint-Pierre.

Le 7. — Jean Grolleau, journalier, 78 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Virginie Riverin, rentière, 76 ans, veuve François Renault, rue Saint-Nicolas. — Marie-Anne Charbonnier, journalière, 54 ans, épouse Pierre Goujon, Port-du-Bourg.

Le 9. — Joséphine Oger, journalière, 33 ans, épouse César Tessier, rue Courcouronne. — Edouard Rousse, 4 mois, rue Nationale. — Henriette Lavoué, 44 ans, chemin Charnier.

Le 10. — Blanche Valette, 3 mois, route de Varrains. — René-Jean Cholet, journalier, 68 ans, à l'Hospice.

Le 11. — Pierrette Villiers, sans profession, 68 ans, veuve Marc-Antoine Badin, rue du Portail-Louis.

Le 12. — Héloïse-Éléonore Gosset, sans profession, 84 ans, veuve Parfait Dabin, montée du Fort.

Le 14. — Marthe-Anne Soulard dite Chaliier, sans profession, 90 ans, veuve François-Joseph Dissaux, rue Courcouronne.

Le 16. — Urbain Guépin, sellier-carrossier, 68 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Césarine-Blanche Jandot, couturière, 49 ans, rue de la Visitation. — Adèle Fournier, sans profession, 56 ans, épouse Pierre Menier, rue de la Visitation.

Le 22. — Michel Courtois, cordonnier, 80 ans, à l'Hospice.

Le 23. — Pierre-Léon Goanvic, bijoutier, 39 ans, montée du Fort. — Charles Bouet, rentier, 80 ans, rue du Puits-Neuf.

Le 24. — Louise Genée, journalière, 65 ans, veuve Julien Adam, à l'Hospice.

Le 25. — Marin-Romain-Julien Moreau, bijoutier, 67 ans, à l'Hospice. — Jules Hubault, maçon, 64 ans, à l'Hospice.

Le 26. — Georges-Albert Loitière, 20 jours, rue de la Comédie. — Rosalie Genée, couturière, 37 ans, épouse Simon Pion, rue du Petit-Pré. — Célestine Moisy, journalière, 35 ans, veuve Henri Joulain, à l'Hospice.

Le 27. — Virginie Boreau, rentière, 73 ans, rue de la Porte-Neuve. — Louis Bernard, jardinier, 53 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 29. — Jean-Philippe Lebœuf, 3 mois, rue de la Basse-Ile.

Faits divers.

Encore un homme enragé. — L'hydrophobie fait des siennes à Paris, et cette maladie devient réellement effrayante.

Avant-hier matin, au rond-point des Ternes, les agents ont trouvé un individu qui, couché sur un banc, semblait en proie à une violente attaque d'épilepsie. Ils l'ont transporté à la pharmacie Chenevières, avenue de Wagram, 50. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, cet individu, qu'on a su alors être le nommé Th..., domicilié boulevard Pereire, âgé de trente-quatre ans, loin de se calmer, était arrivé à une véritable frénésie

et cherchait à mordre ceux qui l'entouraient. Il était atteint de la rage. On est parvenu à le lier et on l'a conduit en voiture à l'hôpital Beaujon, où il a été revêtu de la camisole de force après constatation de la maladie. (Gaulois.)

**

Un déplorable accident vient de se produire à Taussats (Gironde). Une famille, composée de quatre personnes, s'est empoisonnée avec des champignons. Trois personnes ont succombé. On espère sauver la quatrième, qui est un enfant.

**

Un accident bien douloureux vient d'arriver à Arras, et nous le rapportons comme avertissement pour les mères de famille.

M. Laccueille, directeur d'assurances, était sorti dimanche matin avec sa femme. Ils laissèrent leur petite fille, âgée de deux mois et demi, à la garde d'une jeune bonne. Celle-ci négligea de s'occuper de l'enfant couchée dans son berceau, et lorsque les parents revinrent, ils trouvèrent le chat de la maison endormi sur la poitrine de la pauvre petite. On le chassa bien vite, mais il était déjà trop tard: l'enfant était étouffée.

**

Mercredi matin, un violent incendie a éclaté dans l'importante filature de M. Walbert, située dans la section des Moulins, à Lille.

On a retrouvé dans les décombres le cadavre d'un jeune homme âgé de vingt ans, Léon Adam.

Les pertes sont évaluées à environ 4 millions 500,000 francs. Les 1,200 ouvriers qu'occupe la filature ont pu reprendre leur travail après l'extinction de l'incendie.

**

On lit dans l'Observateur des Hautes-Pyrénées:

« Un formidable orage a éclaté lundi sur la ville de Tarbes, vers trois heures; la pluie et la grêle sont tombées en abondance; les grêlons étaient gros comme des noix. On appréhende beaucoup de dégâts dans les campagnes.

» Dans la plaine de Laboulière, les récoltes sont tout à fait perdues. »

**

Une particularité qui n'est pas sans intérêt, c'est qu'en Perse les groupes d'années se comptent, non par siècles, mais par périodes de trente ans.

Or, Nasser-Eddin, étant monté sur le trône en 1848, se trouve avoir accompli une de ces périodes.

Il est d'usage, lorsqu'un souverain se trouve dans ce cas, de fêter par de grandes réjouissances le trentième anniversaire de son couronnement. A son arrivée à Téhéran, le Shah va donc trouver la population en liesse. Elle l'attend pour célébrer son trentenaire. Il serait curieux de comparer la fête que les Persans donneront à leur souverain, à son arrivée, avec celle que les Parisiens lui ont montrée l'avant-veille de son départ.

Ajoutons qu'à partir de cette solennelle célébration, Nasser-Eddin ajoutera à son nom le titre de *Sahle grane*, c'est-à-dire le *Maître de trente ans de règne*.

**

Plus fort que Guillaume Tell. — Un tireur merveilleux, lisons-nous dans la *Chasse illustrée*, vient d'arriver à New-York.

Son nom est Dr Carver; il est regardé comme le meilleur tireur du monde. Il fut enlevé encore enfant par les Indiens Dakotas, et il vécut au milieu d'eux pendant seize ans. A l'âge de neuf ans, il commença à tuer des oiseaux au vol, avec une carabine, et il devint par la suite tellement adroit, qu'il était regardé par les Dakotas comme un être surhumain. Il manqua rarement un oiseau, même quand il tirait à cheval, et il tuait les buffles et les bêtes fauves en posant sa carabine sur sa hanche, sans jamais ajuster avec les yeux, que le gibier fût au repos ou courant.

Après avoir quitté les Dakotas, il prit part à des parties de tir à San-Francisco et ailleurs, et ses exploits retentirent sur toute la côte du Pacifique. L'un de ses faits les plus extraordinaires, qui eut lieu à Oakland (Californie), fut de briser, à dix pas, deux mille boules de verre à l'exception de sept.

Une autre fois, il brisa successivement cinquante boules de verre sur cheval lancé à toute vitesse, sur lequel on n'avait jamais tiré un coup de fusil.

Il se glorifie surtout de ses coups de fantaisie. Il prétend qu'avec la carabine posée sur la hanche, il est sûr d'atteindre tout objet fixe à une distance raisonnable. Une balle étant jetée en l'air, à vingt ou trente pieds, il se fait fort de tirer dessus et de recharger son fusil deux fois avant qu'elle ne retombe, et de la briser au troisième coup.

A douze ou quinze mètres, il cassera autant de boules qu'on pourra en faire rester en l'air en les jetant aussi haut que possible, et il rechargera à chaque coup.

Il brisa une boule de verre jetée dans la direction de sa tête par un homme éloigné de trente mètres. Il brisa des boules jetées en l'air du côté de lui. Il jette deux boules en l'air, en brise une, recharge sa carabine et brise l'autre avant qu'elle n'arrive à terre. A Logansport, il atteignit avec des balles de carabines dix-sept dollars jetés successivement sur un arbre. Il déclare qu'il a brisé des boules de verre étant sur un cheval et pendant que celui-ci sautait une haie de quatre pieds de hauteur.

Dr Carver affirme qu'il peut tirer d'après le son presque aussi bien que d'après la vue. On lui a bandé les yeux et il a envoyé une balle dans une sonnette qui se trouvait derrière lui. Il ne peut donner aucune explication sur son adresse; il ne peut que déclarer qu'elle lui est venue naturellement.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré:

Exposition universelle: Le pavillon chinois du Trocadéro. S. M. le shah de Perse allant visiter son pavillon du Trocadéro. La ferme japonaise. — Le récent cyclone en Chine (deux gravures). — Revue passée par le maréchal président de la République à Longchamps, 20 juin 1878. — Échafaudage pour l'érection de l'Aiguille de Cléopâtre, sur le quai de la Tamise, à Londres. — La crise orientale: Les troupes grecques (deux gravures). — Rébus. — SUPPLÉMENT: Le Dernier Jour d'un condamné en Hongrie, tableau de M. M. Munkacsy.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Le premier volume d'une nouvelle édition, revue et corrigée, de l'histoire de la Révolution de 1848, par Daniel Stern, est en vente à la Librairie Calmann Lévy. La réputation de ce livre est faite. Ce n'est pas seulement un récit animé des scènes dramatiques dont l'auteur fut le témoin et le premier historien; mais, par la sûreté des informations, par la fermeté des jugements et la hauteur des vues, c'est un document précieux, indispensable, pour la connaissance des origines du gouvernement républicain. On y retrouve le talent si accompli de l'auteur de *Mes Souvenirs*, appliqué à la peinture d'une des époques les plus intéressantes de l'histoire moderne.

Un nouvel ouvrage de M. Arnould Frémy, *Comment lisent les Français d'aujourd'hui*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. C'est un livre rempli de vérités essentielles et dans lequel l'auteur émet toujours, sous une forme agréable et poignante, des observations qui donnent sérieusement à penser.

« Sous le titre de *Variétés littéraires et musicales*, la librairie Calmann Lévy met aujourd'hui en vente un intéressant volume de M. Amédée Méreaux, précédé d'une notice biographique par M. Marmontel, le célèbre professeur du Conservatoire. La première partie de cet ouvrage posthume forme une introduction complète à l'histoire de la musique française que devront lire et méditer toutes les personnes soucieuses de prendre une idée exacte de notre génie musical et de ses développements. La seconde partie contient plusieurs portraits de touches fort diverses, parmi lesquels il faut remarquer ceux d'Auber, de Rossini, de Berlioz, de Chérubini, etc., etc.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,

toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castellani, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 65^e de ligne, Verdun. — Dantes : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,811 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,955 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement ; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse ; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETOUT-DELAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Brupreau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 —
12 — 45 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4			15	862 50		10	Canal de Suez	767 10		23	50
4 1/2			»	675		5	Crédit Mobilier esp.	817 50		17	50
5			»	182 50		»	Société autrichienne	579 50		17	50
Obligations du Trésor, t. payé.			»	560		5	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			»	75		»	Orléans	334		»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			»	676 25		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	350		»	»
1865, 4/100			»	1560		»	Est	346 50		»	»
1869, 3/100			»	821 25		»	Nord	359 50		»	»
1871, 3/100			»	485		»	Ouest	351		»	»
1875, 4/100			»	116		»	Midi	347 75		»	»
1876, 4/100			»	745		»	Charentes	276 50		»	»
Banque de France			»	1270		»	Vendée	»		»	»
Comptoir d'escompte			»	527 50		12 50	Canal de Suez	554		»	»
Crédit agricole, 200 f. p.			»								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte omnibus.	8 — 21 —
9 — 1 —	1 — 25 —	9 — 40 —	9 — 40 —
1 — 25 — soir.	4 — 10 —	12 — 40 —	12 — 40 —
7 — 15 —	7 — 15 —	4 — 44 —	4 — 44 —
10 — 37 —	10 — 37 —	10 — 28 —	10 — 28 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur.
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE
A L'AMIABLE :

1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré ;
2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.
S'adresser, pour traiter, à M. SARGENT, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint-1878,

UNE MAISON

Avec servitudes et Jardin y attenant.
Situés au bourg de Saint-Lambert.
S'adresser à M. FONTAINE-FLEURY, à la Boire-Salée. (321)

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,
UN FONDS DE COMMERCE D'ÉPICERIE ET DE MERCERIE
Bien achalandé, situé à Vihiers.
S'adresser audit notaire. (336)

ON DEMANDE A ACHETER, pour entrer en jouissance de suite ou dans un court délai,
UN FONDS DE COMMERCE
Débit de Boissons, Epicerie, Mercerie ou Graineterie.
S'adresser au bureau du journal. (337)

A VENDRE
A LOUER
PRÉSENTEMENT,
OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON
Située à Doué, rue de Cholet,
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adossés ; superficie, 22 ares.
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICRON, rue des Fontaines. (119)

AUX PRODUCTEURS
DE VINS MOUSSEUX

Une maison de vins de Bordeaux, voulant des vins mousseux à sa marque, désire s'entendre avec un producteur. (On achète au comptant.) Envoyer prix, conditions, etc., franco, à M. R., à CAUDÉRAN (Gironde).

DÉPOT
DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. E. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., n° 16.
Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription : **Fil fer du Berry.** (237)

BAINS PUBLICS
Rue du Marché-Noir, Saumur.

SAISON D'ÉTÉ

Traitements hydrothérapeutiques, tous les jours.
Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.
Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Bilange, n° 4.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

MÉDOC. 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTIER, propriétaire à Pailiac (Médoc). (251)

PÊCHE APPAT INFALLIBLE
à la ligne. Carpe, Barbillon, Chabot, Brème, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOURBON, à Vierzon (Cher). (231)

HUILES DE FOIE DE MORUE
ET
BAUME de TOLU en CAPSULES

Suivant la formule du Dr Demarle.
Ces deux produits mélangés dans une enveloppe au Baume de Tolu contenant l'huile de foie de morue Brune supprimée jusqu'à ce jour par sa saveur fétide et désagréable.
Les Huiles de Foie de Morue Brunes sont seules reconnues par la science, et jointes au Baume de Tolu, elles remplacent les pastilles de ce nom.
Pour la vente en gros, s'adresser chez J. CHALOT et C^e, 22, rue de Rambuteau, Paris. — Vente au détail, dans toutes les bonnes pharmacies.
Prix de la boîte : 2 fr. 50.

GRAND SKATING-RINK
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.
Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2 ; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE
Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes).
ADMINISTRATION :
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
L. LE BRAS, BANQUIER
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris ;
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

En vente chez tous les libraires :
LES CHRONIQUES SAUMUOISES
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.
ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE
MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Enéide).
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.